



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



ÉCOLES NATIONALES  
VÉTÉRIAIRES  
DE FRANCE



# INTERNAT EN CLINIQUE DES RUMINANTS

Intégrez une formation clinique  
généraliste de haut niveau



ÉCOLE  
NATIONALE  
VÉTÉRINAIRE  
ALFORT  
Paris - 1765



VetAgro Sup



Oniris  
ÉCOLE NATIONALE  
VÉTÉRINAIRE, AGROALIMENTAIRE ET DE L'ALIMENTATION



envt  
école  
nationale  
vétérinaire  
toulouse

# CONCOURS COMMUN D'INTERNAT EN CLINIQUE DES RUMINANTS DES ÉCOLES S FRANÇAISES

Les 4 Ecoles nationales s de France proposent une formation d'internat en clinique des ruminants sur une année scolaire 2025-2026 débutant le 29 août 2025.

## Objectifs de la formation

Le programme de formation vise à former des **professionnels de la santé en élevage des ruminants**, avec un niveau approfondi de connaissances et de compétences opérationnelles en médecine individuelle et chirurgie, ainsi qu'en médecine de population (incluant les aspects de production et de qualité des produits). Ce programme prépare également à la **poursuite d'un parcours de spécialisation** (résidanat de l'ECBHM -*European College of Bovine Health Management*- ou de l'ECSRHM- *European College of Small Ruminant Health Management*).

## Pré-requis

Peuvent postuler à l'internat :

- Les étudiants des écoles nationales s françaises inscrits en année d'approfondissement. Leur inscription définitive est conditionnée à la soutenance de la thèse avant le 31 octobre de l'année d'inscription
- Les étudiants étrangers inscrits en dernière année de cursus
- Les titulaires du diplôme d'état français de docteur
- Les titulaires d'un diplôme étranger jugé équivalent par le jury ; dans ce cas, un stage clinique en France (dans une ENV ou dans une clinique rurale) est fortement conseillé avant de postuler.

## Conditions d'admission

Le dossier de candidature est constitué par :

1. Un curriculum vitae
2. Une lettre de motivation
3. Les résultats scolaires obtenus pendant les études s
4. Les choix des écoles par ordre de préférence pour la formation d'internat
5. La photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport
6. La photocopie du titre (diplôme de docteur ) donnant accès au concours d'admission, ou un formulaire de situation d'avancement du travail de thèse pour les étudiants
7. Deux lettres de recommandation
8. Pour les étudiants non diplômés d'une Ecole francophone, un document attestant du niveau de français (niveau B2 minimum)
9. Pour les boursiers, pièce justificative
10. Le paiement des frais de dossier (50€, 15€ pour les boursiers)

## DATES À RETENIR

Date limite de dépôt du dossier : **18 avril 2025**

Date d'admissibilité : **13 mai 2025**

Date des entretiens oraux d'admission : **26 mai 2025**

## Pour plus d'informations

### Coordinateurs des formations d'internat

**Alfort** : Bérangère Ravary-Plumioën  
berangere.ravary@vet-alfort.fr

**Lyon** : Marie-Anne Arcangioli  
marie-anne.arcangioli@vetagro-sup.fr

**Nantes** : Raphaël Guatteo  
raphael.guatteo@oniris-nantes.fr

**Toulouse** : François Schelcher & Patricia Coquisart  
francois.schelcher@envt.fr /  
patricia.coquisart@envt.fr

Le dossier complet de candidature doit être déposé sur le site d'inscription en ligne concours commun d'internats des ENVF <https://concours-internats-veterinaires.fr> au plus tard le **18 avril 2025 à minuit**. L'admission est conditionnée par le succès à l'épreuve d'admissibilité sur titres et dossier, suivie d'un entretien le **26 mai 2025 en distanciel (visio)**.

Le jury d'admission comprend 4 enseignants-chercheurs ou personnels chargés d'enseignement, représentant chaque ENV française et une personnalité qualifiée en élevage et santé des ruminants, et est présidé par le directeur de l'ENVT. La destination souhaitée par les candidats sera respectée dans la mesure du nombre de places offertes dans chaque établissement (5 par école, soit 17 au total).